



VILLE DE ROMORANTIN-LANTHENAY
(LOIR ET CHER)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2026

Date de la convocation : 08 septembre 2026

Conseillers en exercice : 33

PRESIDENT : DE REDON Louis, Maire,

ETAIENT PRESENTS : M. DE REDON, Maire, M. NAUDION, Mme GIRAUDET, M. BLANCHARD, Mmes JARDEL, LE BIHAN, M. VILLEMONT, Mme SAVARY, M. PUSKULLU, Adjoints au Maire, M. ALBERTINI, Conseiller Spécial, MM. RAVIER, GUILLEMOZ, Mmes VALY, LE NAON, M. GOULET, Mmes WEISS, LEWASZEWSKI, M. LUCAS, Mmes AUZIER, AMARD, M. KAJSA, Mme JEANBLANC, M. CORBEAU, Mme BREQUEVILLE, M. LAMBERT, Mme FAISANT, Mmes DEGRAIS, ROGER, M. BAUDAT, Mme ESCAMEZ, MM. BOISSEAU et SEGUIN, Conseillers Municipaux.

SECRETAIRE : M. CORBEAU, Conseiller Municipal.

EXCUSÉS : M. THEODON, Adjoint au Maire, qui donne pouvoir à M. NAUDION.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, la séance, suspendue à 19h05, est reprise à 20 heures 00.

**RAPPORT ANNUEL CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU CAMPING –
N°26/06 - 17**

Monsieur KAJSA, Conseiller Municipal, Rapporteur, expose au Conseil Municipal :

Chaque année, les délégataires de service public ont l'obligation de produire un rapport d'activité de l'année écoulée.

Ce dernier doit comprendre :

- Les comptes retraçant les opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public ;
- Une analyse de la qualité du service.

L'entreprise FRERY est gestionnaire du camping municipal et, à ce titre, elle a présenté son rapport annuel d'activité de l'année 2025. Les points marquants sont les suivants :

- une diminution de la fréquentation - 2,39% par rapport à 2024, sur la période d'ouverture du 1^{er} avril au 31 octobre 2025 ;
- les emplacements nus génèrent un chiffre d'affaires plus important, grâce à un volume important de nuitées, malgré un taux d'occupation plus modéré que les hébergements locatifs ;
- le camping est fréquenté majoritairement par des Français, des Hollandais et des Anglais ;
- le compte de résultat est positif dégageant un excédent de 5 236 €, avec un total de dépenses de 118 300 € et des recettes s'élevant à 123 536€, y compris la subvention d'équilibre de 32 000 €.

Vu les articles L.3131-5 du code de la commande publique et L.1411-3 du Code général des collectivités territoriales qui, d'une part, donne l'obligation de produire un rapport annuel, pour le délégataire de service public, et, d'autre part, de soumettre son examen à la séance de conseil municipal la plus proche ;

Vu la Délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2021 actant la délégation de la gestion du camping à l'entreprise FRERY ;



Vu la commission consultative des services publics locaux qui s'est prononcée favorablement sur le rapport d'activité, lors de sa réunion du 10 septembre 2026 ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, prend acte du rapport annuel d'activité 2025 du camping municipal.

Le Maire,
Certifie, sous sa responsabilité, le caractère
exécutoire de cet acte transmis au
représentant de l'Etat le 23 SEP. 2026

Mis en ligne sur le site internet le 23 SEP. 2026

Informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai
de deux mois à compter de la présente
publication ou notification. Le Tribunal
Administratif peut être saisi par l'application
informatique "Télérecours citoyens"
accessible par le site Internet
<https://www.telerecours.fr>

Pour Copie Conforme,

Le Maire,

Le secrétaire,

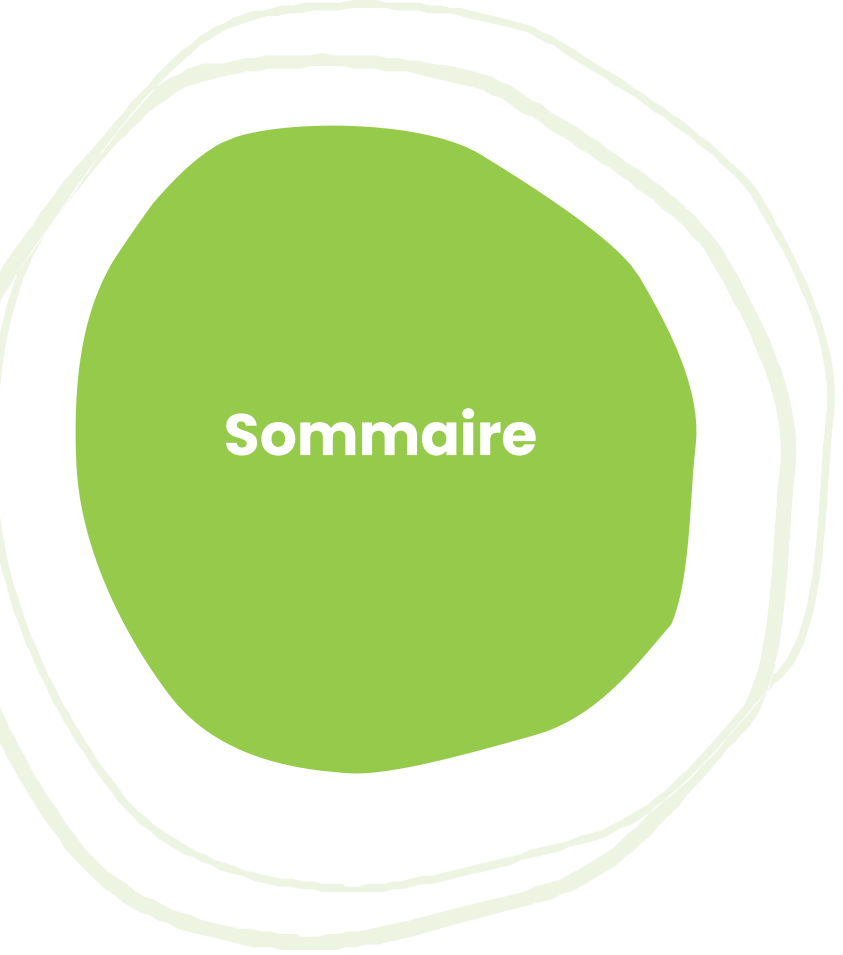
Louis DE REDON.

Antoine CORBEAU.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

**CAMPING TOURNEFEUILLE
ROMORANTIN LAN THENAY
SAISON 2025**





Sommaire

FICHE D'IDENTITE, DÉMARCHES RSE et PERSONNEL D'EXPLOITATION

MARKETING et COMMUNICATION

CHIFFRE D'AFFAIRES et FREQUENTATION

EXPLOITATION

GESTION FINANCIERE

Identité

Adresse **32 Rue des Lices 41200 Romorantin-Lanthenay**

Superficie **19 000 m²**

Classement **3 étoiles - TOURISME** - 83 emplacements (45 emplacements « confort caravane » et « grand confort caravane » et 38 emplacements nus et 6 chalets) - décision de classement publiée sur le site « ATOUT FRANCE » en date du 20 Juillet 2022, valable 5 ans.

Contrat **Contrat de concession de service public**
Durée : 5 ans avec option jusqu'à 7 ans et 9 mois
Du 1^{er} avril 2021 au 31 Décembre 2026

Structures

▣ Modalités d'accueil :

1 local d'accueil
1 blocs sanitaires
1 petit abri de rangement pour le matériel
6 chalets 4 à 6 personnes
1 salle de jeux
1 salle de convivialité
1 cuisine
1 aire de jeux
1 piscine

▣ Activités de loisirs :

Piscine
Club de voile à 100 m
Promenade à vélo touristique fléchée
Randonnée pédestre fléchée
Aire de jeux pour enfants

Dates d'ouverture

Du 1^{er} avril au 31 octobre

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 en juillet et août et de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 hors saison

Démarches RSE

Notre politique RSE s'adapte en fonction des besoins, de nos connaissances, de nos pratiques tant au niveau des fournisseurs, de nos méthodes de travail, des produits utilisés et de la faisabilité.

Personnel d'exploitation

1 couple de responsables à temps complet assurant l'accueil et la gestion avec un contrat saisonnier

Les tâches administratives, comptabilité, ressources humaines, communication et marketing sont assurées par les services supports au siège social de l'entreprise.

Marketing : les avis 2025

Notation clients	Note 2025
Google	4,3
Tripadvisor	3,8
ACSI	7,8
Park4night	/
Petit futé	4,7



Communication

Actions de Communication et de Promotions

Organisme	Saison 2025
Guide FFCC	Nouveau partenariat
Office de Tourisme	Maintient et renouvellement du partenariat
ACSI	Maintient et renouvellement du partenariat et agrément Campingcard ACSI



Chiffre d'affaires et Fréquentation

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES LOCATIFS

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EMBLEMENTS NUS

CHIFFRE D'AFFAIRES VENTES ANNEXES

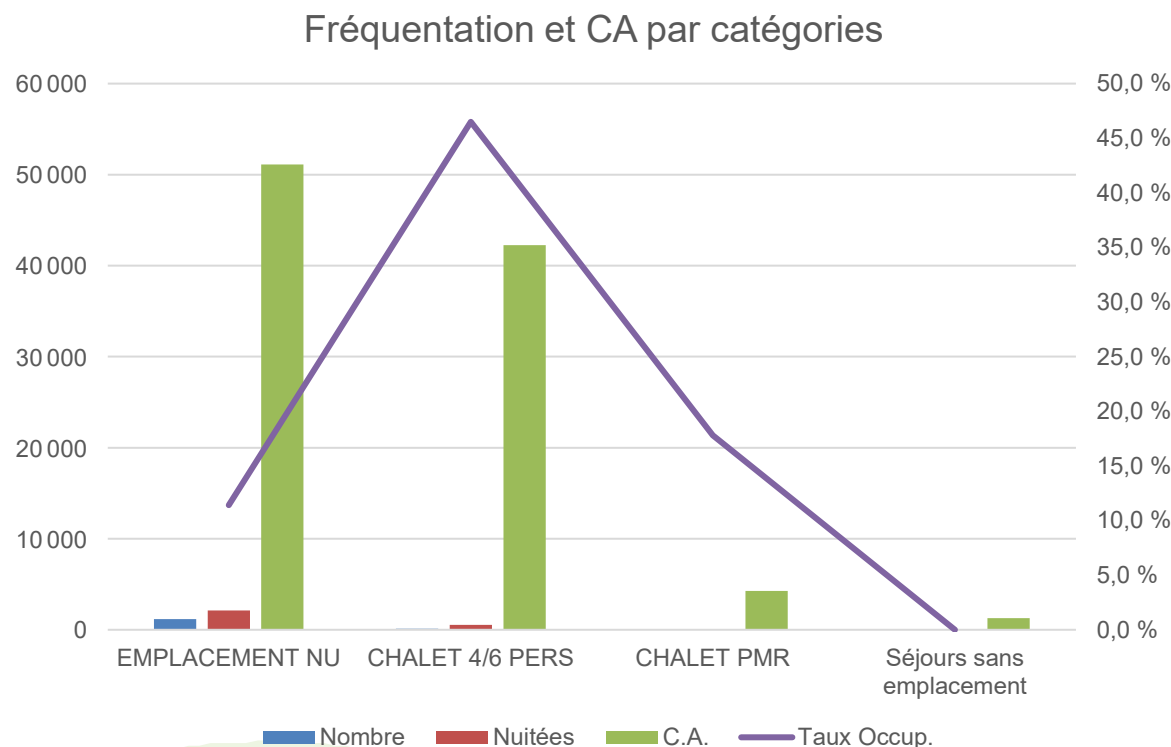
EVOLUTION DE LA FREQUENTATION PAR NATIONALITÉ

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION PAR MOIS

EVOLUTION DU SÉJOUR MOYEN

Chiffre d'affaires et fréquentation

Evolution du chiffre d'affaires



Emplacements nus : Ils génèrent le **chiffre d'affaires le plus élevé**, grâce à un volume important de nuitées, malgré un taux d'occupation plus modéré que les hébergements locatifs.

•**Chalets 4/6 personnes** : Cette catégorie affiche le **meilleur taux d'occupation**, signe d'une forte demande, avec un chiffre d'affaires élevé mais limité par la capacité.

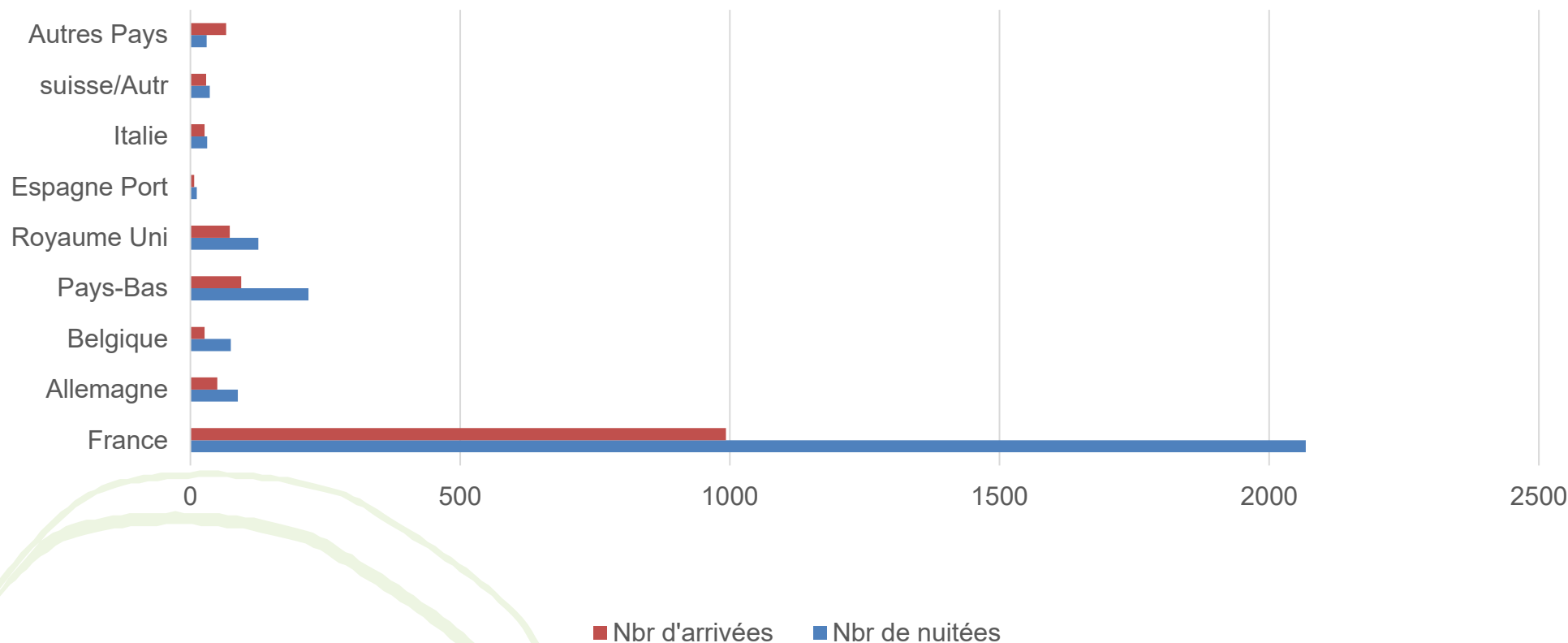
•**Chalets PMR** : La fréquentation et le chiffre d'affaires restent **plus faibles**, mais cette offre joue un rôle clé en matière d'accessibilité et de diversité de l'hébergement.

•**Séjours sans emplacement** : Contribution **très marginale** en termes de fréquentation, de chiffre d'affaires et de taux d'occupation.

Chiffre d'affaires et fréquentation

Evolution de la fréquentation

Fréquentation par pays

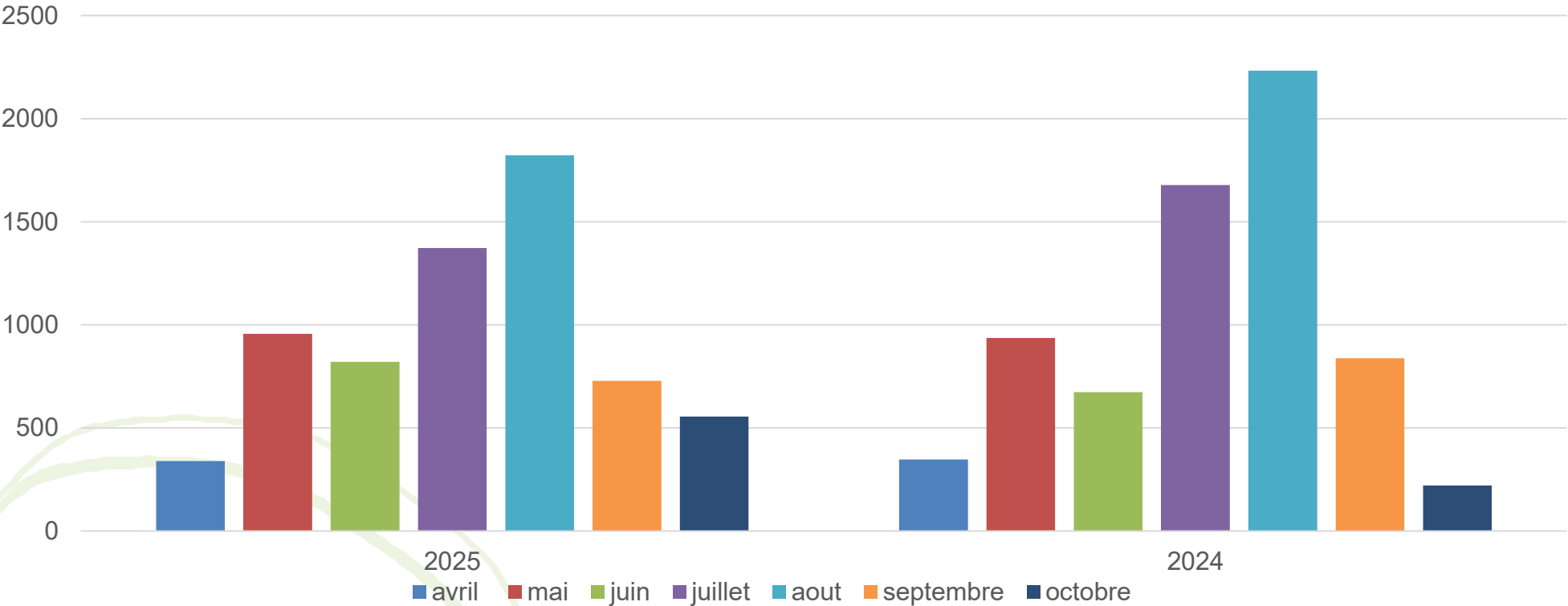




fréquentation

Evolution de la fréquentation

Fréquentation





Gestion financière

GRILLE TARIFAIRE

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT

TAXE DE SEJOUR

Gestion financière

Grille Tarifaire



NIGHT
& DAY

CAMPING

CAMPING DE ROMORANTIN-LANTHENAY

TOURNEFEUILLE

★★★

TARIFS 2025

EMPLACEMENT

PERS. SUPP. OPTIONS LOCATIF

	NUIT			SEMAINE			WEEK-END		
	BS	MS	HS	BS	MS	HS	BS	MS	HS
NATURE (1 VHL<2m + 2 PERS. sans élec) /NATURE (1 vehicle + 2 pers. w/o elec)	14 €	16 €	19,50 €	93,10 €	106,40 €	129,68 €	28 €	29 €	38 €
CONFORT (1 VHL<2m + 2 PERS. avec élec) /CONFORT (1 vehicle + 2 pers. with elec)	19 €	22 €	25,50 €	125 €	145 €	169 €	36 €	39 €	48 €
SOLO 2 ROUES /1 PERS. + TWO-WHEELED VEHICLE	9 €	10 €	12 €	55 €	68 €	79 €	18 €	20 €	22 €
EMPLACEMENT SUPPLÉMENTAIRE /ADDITIONAL PITCH	sur devis /ask for a quote								
INSTALLATION SUPPLÉMENTAIRE /ADDITIONAL TENT	sur devis /ask for a quote								
BRANCHEMENT ÉLEC SUPPLÉMENTAIRE /ADDITIONAL ELECTRICAL CONNECTION	sur devis /ask for a quote								
PARKING SUPP. /ADDITIONAL PARKING SPOT	sur devis /ask for a quote								
EMPLACEMENT DOUBLE ESSIEU /2 AXLE VEHICLE PITCH	sur devis /ask for a quote								
MOBILHOME - YOURTE 4 pers. /MOBILE HOME - YURT 2 pers.	59 €	69 €	85 €	389 €	459 €	565 €	115 €	135 €	153 €
FORFAIT MÉNAGE /CLEANING PACKAGE	50 € HABITÉ TOILÉ / 70 € LOCATIF								
VENTE DRAPS JETABLES LIT 1P /DISPOSABLE BEDSHEETS 1 pers.	10 €								
VENTE DRAPS JETABLES LIT 2P /DISPOSABLE BEDSHEETS 2 pers.	13 €								
ADULTE SUPP. (+18 ans) /ADDITIONAL ADULT (+18)	8 €			56 €			15 €		
ENFANT (2-17 ans) /CHILD 2-17 Y.O.	2,65 €	3,20 €	3,95 €	18,45 €	22,20 €	22,50 €	5,25 €	6,35 €	7,85 €
ANIMAL FORFAIT /PET	4 €			28 €			8 €		

LOCATION

LOCATION CHAISE HAUTE BÉBÉ /BABY HIGH CHAIR RENTAL	5 €	30 €	10 €
LOCATION LIT BÉBÉ /BABY BED RENTAL	10 €	60 €	15 €
LOCATION BBQ /BBQ RENTAL	8 €	48 €	15 €

RÉSERVATION

FRAIS DE DOSSIER /ADMINISTRATIVE FEES	20 €
ACOMPTE /ADVANCE PAYMENT	40%
CAUTION LOCATIF /LOCATION DEPOSIT	300 €
CAUTION ÉQUIPEMENT /EQUIPMENT DEPOSIT	100 €
ASSURANCE ANNULATION /CANCELLATION INSURANCE	3,5%
ARRIVÉE TARDIVE /LATE ARRIVAL	30 €

PRESTATIONS

JETON LAVAGE / SÉCHAGE /WASHING/DRYING TOKEN	6 €
VIDANGE CAMPING-CAR /MOTORHOME OIL CHANGE	GRATUIT
ENTRÉE VISITEUR /ENTRANCE FOR GUESTS	GRATUIT
DOUCHE VISITEUR /SHOWER FOR GUESTS	5 €
GARAGE MORT	6 €

BASSE SAISON - avril & octobre | MOYENNE SAISON - mai, juin & septembre | HAUTE SAISON - juillet & août
 SAS Entreprise FRERY - 5 rue d'Angleterre, 41000 BLOIS - SIRET 497 576 991 00028 TVA FR 22 497 576 991 + taxe de séjour et éco-participation en vigueur / + tourist tax & eco-tax



Gestion financière

Compte annuel de résultat

Commentaires sur le **Compte de résultat** :

PRODUITS :

▣ Caravaning	44 763 €
▣ Locations chalets	40 216 €
▣ Ventes annexes	4 122 €
▣ Eco participation	2 435 €
	- €
▣ Subvention d'exploitation H.T.	32 000 €

**I - TOTAL C.A.
H.T.****123 536 €****DEPENSES :**

▣ Achats de marchandises	2 867 €
▣ Electricité	9 210 €
▣ Eau	4 552 €
▣ Gaz	6 080 €
▣ Carburant, lubrifiant	104 €
▣ Entretien, réparations, petites fournitures	9 947 €
▣ Fournitures administratives	618 €
▣ Location machine à cartes bleues	1 095 €
▣ Primes d'assurances	7 608 €
▣ Communication, publicités, animations	5 499 €
▣ Commissions centrale de réservations Pitchup	1 045 €
▣ Frais de P.T.T. et téléphone	747 €
▣ Taxe foncière, Impôts et taxes diverses	63 €
▣ Déplacements et réception	104 €
▣ Salaires, charges et frais de déplacements	51 777 €
▣ Dotations aux amortissements	3 954 €
▣ Frais de gestion	12 482 €
▣ Frais bancaires, commissions CB	548 €
▣ Charges exceptionnelles (vol)	- €

II - TOTAL DES CHARGES**118 300 €****RESULTAT (TOTAL I - TOTAL II)****5 236 €**



Gestion financière

Taxe de séjour

Commentaires sur la **Taxe de séjour** :

	Montant de la taxe de séjour	Nuitées soumises à la taxe de séjour	Nuitées totales	Total
2025	€	5507	6603	2 147,73€
2024	€	5475	6764	2135,25€



Gestion financière

Compte annuel de résultat

Commentaires sur le **Compte de résultat** :

Résultat 2025 – Synthèse

Le chiffre d'affaires 2025 s'élève à **91 536 €**, principalement porté par l'activité de caravanning, les locations de chalets et la subvention d'exploitation. Les charges représentent **118 300 €**, avec comme principaux postes les salaires et charges sociales, les frais de gestion ainsi que les dépenses d'énergie et d'entretien. L'exercice se clôture sur un **résultat positif de 5 236 € avec le versement de la subvention**, traduisant un équilibre financier global maîtrisé.